

Journal des traducteurs Translators' Journal

Rubrique de la STIO Société des traducteurs et interprètes d'Ottawa

Jacques Gouin

Volume 4, numéro 1, 1er trimestre 1959

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061525ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061525ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gouin, J. (1959). Rubrique de la STIO : société des traducteurs et interprètes d'Ottawa. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 4(1), 46–47.
<https://doi.org/10.7202/1061525ar>

de nous mieux connaître et de nous mieux comprendre, contribuera sûrement à nous guérir de cette néfaste manie.

Notre société vise aussi à établir des moyens pratiques d'aider tous ses membres. Les présidents de nos diverses commissions vous présenteront tout à l'heure des comptes rendus de leur activité. Les progrès n'ont peut-être pas été aussi rapides que nous l'aurions tous désiré mais vous pourrez constater que nous avons déjà les embryons d'un ensemble de services visant à peu près tous les principaux aspects de la profession : formation de traducteurs, amélioration de leur travail grâce à des moyens de consultation et de renseignements, en particulier dans le domaine de la terminologie, et reconnaissance des traducteurs compétents. Notre société s'efforce de ne supplanter personne mais de collaborer avec tous et de coordonner leurs efforts.

L'année qui commence sera marquée par un congrès international de la traduction et par une assemblée générale de la F.I.T. en Allemagne. Notre société est déjà assurée d'un représentant à ces assises et je suis certain que nous serions tous heureux si le principal employeur de traducteurs au Canada, le Secrétariat d'Etat, y avait aussi son délégué ou observateur.

L'an prochain aussi un autre occupera ma place comme président. Pour vous exprimer tout le fond de ma pensée, ce n'est pas sans un certain serrement de cœur que j'ai cette année refusé de poser ma candidature. Toutefois, j'estime qu'il est toujours mauvais d'établir le principe de la permanence d'un président et qu'après deux années il est bon, dans l'intérêt de la société qu'on veut servir, de céder sa place à d'autres, de façon à faire pénétrer de nouvelles énergies et de nouvelles idées.

Encore une fois, je vous remercie de votre confiance et de votre collaboration et je dois ajouter que si la tâche, parfois difficile, a toujours été agréable c'est grâce aux personnes que vous avez choisies pour former vos conseils précédents. S'il m'est permis de donner un exemple de l'harmonie, du bon esprit et de l'émulation dans la concorde qui doivent exister entre nos membres et ceux de toute la profession, je puis dire : "Inspirez-vous de vos deux conseils". A eux et à tous, encore une fois : Merci.



RUBRIQUE DE LA STIO

(Société des traducteurs et interprètes d'Ottawa)

Les récents remaniements apportés à l'équipe du *Journal des Traducteurs*, — qui permettent tous les espoirs, ayant absorbé une grande part de notre temps, la présente rubrique se bornera à résumer l'activité de la société au cours de l'année 1958 et à rappeler à ses membres certains mots d'ordre.

Le 31 mars 1958, la STIO adressait à tous ses membres une lettre circulaire leur rappelant qu'à la suite de la formation de la STIC (société nationale), l'Association technologique de langue française d'Ottawa avait jugé bon de modifier son nom et de transformer sa charte de manière à s'affilier, en temps utile, à la Société des traducteurs et interprètes du Canada. Si le nom est modifié, il reste encore à mener à bonne fin les démarches nécessaires à la modification de la charte provinciale d'Ontario, et à l'affiliation à la STIC, démarches qui atteindront leur but cette année, nous l'espérons. Par la même occasion, cette lettre circulaire du 31 mars 1958 rappelait aux membres de la STIO qu'afin d'appuyer à fond le *Journal des Traducteurs*, le conseil de direction avait décidé de renoncer désormais à la publication du *Bulletin de l'Association techno-*

logique d'Ottawa, afin que tous les efforts, financiers et autres, pussent porter vers la réalisation du but que nous visons tous, c'est-à-dire la publication d'un organe imprimé à plus grand tirage qui soit représentatif de tous les traducteurs du Canada, enfin ralliés en une même grande famille sous l'égide de la STIC et du *Journal des Traducteurs*, qui bénéficie maintenant de l'appui de tous les groupements de traducteurs canadiens, tant sur le plan national que provincial. Nous exhortons donc encore une fois tous les membres de la STIO qui avaient l'excellente habitude de collaborer au *Bulletin de l'Association technologique d'Ottawa*, de continuer à rédiger leurs articles, avec la certitude cette fois de se faire lire dans un organe imprimé à grand tirage, qui est désormais le nôtre. En passant, nous voudrions, au nom de tous les traducteurs de la région d'Ottawa, rendre un hommage bien mérité au dévouement inlassable de M. Jean-Paul Vinay, qui a réussi, à force de labeur et d'abnégation, à faire du *Journal des Traducteurs* un organe viable dont nous pouvons tous être fiers. Avec l'appui et la collaboration de tous, M. Vinay, — qui reste toujours directeur du *Journal*, — devrait pouvoir conduire notre revue vers de plus hauts sommets encore.

Deux autres lettres circulaires, datées respectivement du 8 avril et du 12 juin 1958, ont été adressées aux membres de la STIO au cours de l'année. Ces lettres renfermaient des nouvelles intéressant les traducteurs de la région d'Ottawa. Rappelons que, depuis la parution de ces lettres, quatre de nos membres, MM. Raymond Robichaud, Ernest Plante, Maurice Roy et Raymond Aupy ont été nommés interprètes à la Chambre des communes où, de concert avec Mme V. Sylt, Luxembourgeoise d'origine, Mlle M. Ouimet, ancienne élève de M. Vinay, et M. Martin de Londres, ils exercent leur nouvelle profession avec un brio étonnant, devant des députés qui ont peine à en croire leurs oreilles (c'est bien le cas de le dire) et qui doivent s'imaginer parfois écouter les experts des Nations Unies. Tout va donc très bien de ce côté, grâce à la formation méthodique que M. Henriot Mayer, chef de la division des Débats, a su inculquer à ces nouveaux interprètes qui font honneur à toute la profession.

Quelques maladies ont assombri nos rangs, mais aucune mortalité heureusement. Nous attendons toujours avec impatience le retour au travail de MM. Guindon et Hudon, tous deux frappés d'une affection cardiaque, qui ne sera pas grave, nous l'espérons, et de Mme Arnould, qui s'est fracturée une hanche. Nous leur souhaitons à tous un prompt rétablissement.

En terminant ces quelques nouvelles, rappelons que la STIO compte présentement 146 membres titulaires, 16 membres associés et 6 membres honoraires, soit MM. Daviault, La Durantaye, Beaubien, Beauchesne, Robichaud et Pelletier (commissaire du Service civil). Rappelons également que les membres de la STIO se répartissent dans 16 ministères et 12 services de l'État, ce qui représente un groupement de traducteurs assez imposant. Il reste maintenant à tous ces traducteurs chevronnés le devoir de faire rayonner leur influence en n'hésitant pas à communiquer le fruit de leurs découvertes aux lecteurs du *Journal des Traducteurs*.

Jacques GOUIN, Traducteur aux Débats;
Représentant de la STIO au comité de
rédaction du *Journal*
Membre du conseil de direction de la STIC